



Communiqué

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance du public en général, des propriétaires de véhicules destinés au transport public en particulier, que la Taxe sur les Transports Routiers (Vignette - TTR) de l'année **2024** sera disponible à partir du jeudi **16 mai 2024**, aux points de vente habituels.

Il s'agit de :

- la Direction Générale des Impôts à l'ACI 2000 Hamdallaye ;
- la Direction des Grandes Entreprises à Quinzambougou ;
- les Centres des Impôts des Moyennes Entreprises CIME 1 et CIME 2 ;
- les Centres des Impôts des six Communes du District de Bamako ;
- les Centres des Impôts des Régions et des Cercles.

Le Directeur Général des Impôts sait compter sur l'esprit de civisme de tous.

Bamako, le 15 MAI 2024



Le Directeur

Mathias Konate
Mathias KONATE

Chevalier de l'Ordre National